



WE
ARE
THE
CHANGE

PLAN **CLIMAT**

de la Ville de Bruxelles.

www.climat.bruxelles.be • www.klimaat.brussel.be

VILLE DE BRUXELLES
STAD BRUSSEL
CITY OF BRUSSELS



Editeur responsable :
Khalid Zian, Hôtel de Ville – Grand-Place – 1000 Bruxelles
Coordination et contact : Cellule Développement Durable
developpementdurable@brucity.be
Mise en page : Cellule Communication
Date de publication : 28 mai 2018

W
A
T
C
H
A
N
C

#SAVECL

WE RE HE GE IMATE

AVANT-PROPOS

1. PARTICIPATION

Ensemble pour le Climat	10
Un budget participatif vert	11

2. CONSOMMATION DURABLE

La ville consomme durable	14
Mutualisation des marchés publics	15
Handymade in Brussels	16
Faisons durer la fête	17
Brussel Papers	18

3. ENERGIE

BXLSolar	22
BXLight	23
Achat Groupé d'Energie verte	24

4. MOBILITÉ

Télétravail	28
Un guichet électronique au service de la planète	30
Toutes et tous en selle	32
Un parc auto diversifié	34
Sur le PAVE	36

5. SENSIBILISATION

BXL Eco Data	40
Mon Ecole Mon Energie	41
Vers une mobilité scolaire active	42
L'oignon fait la force	44
Le personnel s'engage pour le climat	46
Ma voiture je la partage	47
We are the change	48
BXL Carto	49
Baby Boom	50
Des espaces citoyens	51
Sensibilisation des commerçants	52
Give peas a chance	53

6. URBANISATION DURABLE

Construire Brucity	56
Les liaisons vertes	58
Une prime pour le climat	59
Des toits vivants	60
Gestion des eaux de pluie	61

7. VERDURISATION

Il est permis de végétaliser	64
Une deuxième vie pour le bois	65
Eco-pâturage	66



DITTO

En dépit de l'énergie déployée par quelques climato-sceptiques – et non des moindres – qui s'échinent à confondre météo et climat, c'est-à-dire le temps qu'il fait au quotidien et les moyennes à long terme de différents paramètres météorologiques (température, pluviométrie, ensoleillement, etc.), l'immense majorité des scientifiques sont certains que les activités humaines jouent un rôle crucial dans le changement climatique.

En effet, depuis la Révolution industrielle, au 19^e siècle, la combustion des énergies fossiles, la déforestation et l'agriculture intensive concourent à une production croissante de très grandes quantités de gaz à effets de serre (essentiellement du dioxyde de carbone et du méthane).

Leur concentration dans l'atmosphère atteint désormais des niveaux records et dérègle un mécanisme terrestre parfaitement naturel : l'effet de serre, causant montée des températures, augmentation des précipitations, élévation et acidification des océans...

Les conséquences de ce phénomène se font déjà sentir, y compris en Europe, et il n'est plus possible de revenir en arrière. Pour autant, nous pouvons, et nous devons, agir pour enrayer l'augmentation des températures, c'est-à-dire atténuer l'ampleur du réchauffement climatique, mais aussi nous préparer et nous adapter aux conséquences inéluctables de celui-ci.

La communauté internationale, lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques, s'est fixée comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100.

Chaque niveau de pouvoir, selon ses compétences propres, doit désormais prendre ses responsabilités pour contribuer à ce défi mondial.

Là est tout l'enjeu du premier plan d'action pour le climat de la Ville de Bruxelles, élaboré dans le cadre de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie qui réunit plus de 7000 collectivités locales.

Ce document pose les fondations d'un projet politique ambitieux qui sera amené à s'enrichir et à grandir continuellement : faire de la Ville de Bruxelles une administration communale exemplaire, inviter les acteurs socio-économiques du territoire et les habitants à faire de même et adapter l'espace public et les infrastructures collectives aux bouleversements en cours.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante et mobilisatrice.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles,
**Khalid Zian, Echevin des Espaces verts, de l'Environnement
et du Développement durable**

POURQUOI

UN PLAN CLIMAT ?

40%

réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% (par rapport à 1990)

27%

porter la part des énergies renouvelables au seuil minimal de 27%

27%

améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 27%

INTRODUCTION

La Ville de Bruxelles a signé la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et élaboré son plan d'action pour le climat. Ce nouvel engagement est une continuité de l'Agenda 21 lancé en 2008. Le plan climat viendra donc compléter ce qui est déjà accompli en matière de : mobilité, urbanisation durable, espaces verts, énergie... Cet outil est essentiel pour planifier les efforts de diminution d'émission de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire aux changements climatiques. Il a été élaboré en deux temps : la réalisation d'un bilan et la rédaction du plan climat.

BILAN

La Ville a dans un premier temps fait réaliser un bilan. On y retrouve :

- un calcul des émissions de gaz à effet de serre produites sur son territoire, aussi appelé diagnostic atténuation,
- une étude de vulnérabilité de son territoire aux effets des changements climatiques ou diagnostic adaptation

Diagnostic atténuation

Les résultats en termes d'émissions de gaz à effet de serre sont encourageants.



Diagnostic adaptation

Grâce au diagnostic adaptation, deux aléas majeurs pouvant impacter la Ville de Bruxelles ont été mis au jour :

- une intensification des pluies pouvant augmenter les risques d'inondations,
- la formation d'ilots de chaleur urbains qui correspondent à une élévation très localisées des températures. Ces phénomènes sont particulièrement à craindre dans les rues sans verdure.

PLAN D'ACTION POUR LE CLIMAT

Processus participatif

La Ville de Bruxelles a souhaité mettre sa population au cœur de l'action en consultant les citoyens bruxellois qui ont émis plus de 300 idées. Celles-ci, complétées par l'expertise des membres du personnel, ont constitué la base du plan climat.

Objectifs européens

Avec ce plan, la Ville de Bruxelles vise les objectifs européens qu'elle s'est engagée à atteindre à l'horizon 2030 en signant la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie. De plus, elle souhaite adapter le territoire aux effets des changements climatiques.

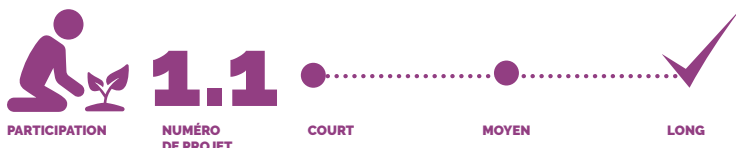


**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



PARTICIPATION



ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

Chaque année, la Ville organisera une action de sensibilisation et d'information destinée aux citoyens et aux acteurs associatifs locaux. Cette action se vaudra informative et riche en apprentissage. Pour y parvenir, auront lieu des conférences, des moments de réflexions, des ateliers autour de bonnes pratiques pour faire de chacun des acteurs concrets du changement. La Ville ira chercher l'expertise des partenaires locaux comme notamment les universités, les hautes écoles, les ONG et/ou les associations. Cet instant d'action, d'information et de sensibilisation sera aussi l'occasion de relancer la concertation citoyenne via des ateliers participatifs et la mise en ligne de boîtes à idées « Plan climat ».

Porteur principal du projet :

UO Solidarité internationale

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Organiser un événement de sensibilisation sur les enjeux climatiques par an
- Communiquer sur les projets et actions lancés dans le cadre du plan climat de la Ville
- Relancer une consultation citoyenne (idées, nouvelles actions)

Réduction de CO₂ attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : réduction de la facture énergie, information des citoyens, mise en contact d'acteurs

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'événements annuels d'ici 2030
- Nombre de participants
- Nombre d'acteurs du territoire (nombre de stands, exposants) par type (entreprises, écoles, universités, asbl, etc.)
- Nombre d'activités par événement

Indicateurs de résultats :

- Nombre de personnes qui ont changé d'avis après l'événement (sondage)
- Nombre de personnes qui se sentent mieux informées après l'événement
- Nombre de partenariats mis en place qui perdurent après 1 an (événement de l'année suivante)
- Nombre de nouveaux projets pilotes

Budget : 20.000€

10 #savetheclimate



UN BUDGET PARTICIPATIF VERT

Par cette action, les citoyens pourront choisir certains projets de végétalisation qui seront développés par la Ville. Via un service d'information développé par la Ville, les Bruxellois suivront l'avancement des projets mis en place.

Porteur principal du projet :

UO Espaces verts

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Mettre en place un budget participatif de 200 000 euros pour financer le développement de projets de végétalisation du territoire.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Culturel : développer une participation citoyenne.
- Environnemental : réduction des îlots de chaleur.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de citoyens inscrits au système de votation.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de votes
- Nombre de projets soutenus

Budget : 210.000€

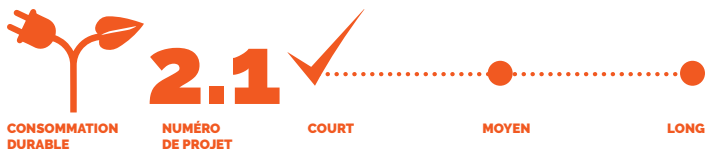


**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



**CONSOMMATION
DURABLE**



LA VILLE CONSOMME DURABLE

Les marchés publics pèsent 33 milliards d'euros chaque année en Belgique, ce qui représente plus de 10 % du PIB. Ceux qui intègrent des clauses durables ont donc une influence sur les produits et services proposés à la vente. C'est pour cette raison qu'une commission « Achats durables » a été créée. Avec l'aide d'experts externes, elle passe en revue les cahiers des charges. L'objectif : y ajouter des critères écologiques, sociaux et éthiques dès que c'est possible.

Porteur principal du projet :

Commission achats durables

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Systématiser l'utilisation de matériaux, équipements, solutions, et services durables, sauf justifications admises par la commission achats durables.

Réduction de CO₂ attendue : 39,79 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : Insertion professionnelle.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de marchés revus par la Commission.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de marchés disposant de clauses durables.

Budget : en fonction du produit ou service





MUTUALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

La Ville souhaite optimiser l'achat de biens et équipements en passant des marchés conjoints avec d'autres administrations ou en participant à des achats groupés. Cette action permettra d'éviter l'achat de produits sous utilisés. Conséquences : des économies d'échelle, mais également une réduction des émissions de CO₂ liées à la fabrication de biens puisqu'ils ne seront plus achetés en double.

Porteur principal du projet :

En fonction du bien ou service concerné

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Optimiser l'emploi des ressources et infrastructures achetées par la Ville via des marchés publics groupés ou via l'adhésion à une centrale de marchés ou d'achat. L'ambition est de mutualiser l'utilisation de certains équipements.

Réduction de CO₂ attendue : 30,78 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économiques : simplification administrative (un seul marché), économies d'échelle (réduction des coûts).
- Culturels : innovation et modernité dans la gestion des ressources de la Ville.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Création d'un groupe d'achat/marché conjoint avec d'autres administrations publiques
- Création d'un inventaire de biens dont l'achat et l'utilisation peuvent être communs

Indicateurs de résultats :

- Nombre de marchés publics effectués en commun avec d'autres administrations

Budget : /

HANDYMADE IN BRUSSELS

La Ville de Bruxelles va mettre à disposition d'entreprises de travail adapté (ETA) ses bâches de chantier. Elles seront utilisées pour fabriquer de nouveaux produits. Des sacs, porte-monnaie, portefeuilles, porte-documents, poufs, tabliers, porte-clefs ont déjà été réalisés à partir de ce matériau.

Porteur principal du projet :

Département Patrimoine Public

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Réutiliser 1500 m2 de bâche de chantier par an.

Réduction de CO2 attendue : 0,59 tCO2/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : insertion professionnelle
- Environnemental : réduction de déchets

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de m2 mis à disposition

Indicateurs de résultats :

- Nombre de m2 réutilisés

Budget : /





FAISONS DURER LA FÊTE

Soucieuse de l'impact des événements sur l'environnement, la Ville de Bruxelles propose un soutien aux organisateurs de festivités en mettant à leur disposition un formulaire en ligne. Celui-ci comprend des conseils pour améliorer la gestion des déchets, de la mobilité, de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, etc. L'évènement le plus durable de l'année organisé à Bruxelles sera publié dans le *Brusseleir*.

Porteur principal du projet :

UO Evènements et Eco-conseil

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 100% des événements organisés sur le territoire de la Ville de Bruxelles répondent au moins à 50% des critères demandés (formulaire organisation durable d'un événement).
- Créer une grille de critères durables pour chaque événement organisé par la Ville de Bruxelles.

Réduction de CO₂ attendue : 110 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique: prendre en compte tous les publics dès l'organisation de l'évènement et accorder de l'importance aux acteurs économiques locaux.
- Culturel: changement des mentalités, exemplarité de la Ville.
- Environnemental : réduction des déchets.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

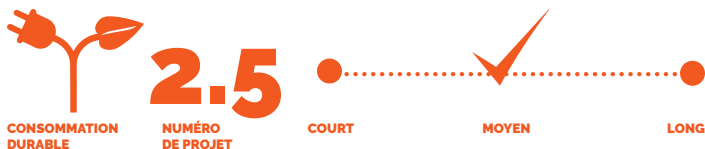
Indicateurs de suivi :

- % d'évènements utilisant des gobelets réutilisables.
- % d'évènements avec tri sélectif des déchets.
- % d'évènements avec toilettes sèches.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de points obtenus à la grille de critères pour chaque événement.

Budget : /



BRUSSEL PAPERS

La Ville de Bruxelles entreprend un vaste chantier de modernisation de son administration dont l'un des aspects est la digitalisation de ses manières de travailler. Il s'agit notamment de numériser les dossiers physiques qui doivent être régulièrement consultés et d'éviter la génération de papier au sein des activités exécutées par la Ville.

Porteur principal du projet :

Program manager Process digitaux

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Fin 2021, 50% des processus strictement internes ne feront plus appel au papier.
- Fin 2021, 50 % des processus liés aux citoyens ne feront plus appel au papier.
- Fin 2021, la consommation de papier diminuera de 60%.

Réduction de CO2 attendue : 20 tCO2/an

Autre(s) impact(s):

- Environnemental: la digitalisation des process permettra le télétravail, donc une diminution des déplacements domicile-travail.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Taux de process digitalisés

Indicateurs de résultats :

- Evolution de la consommation de papier (hors écoles)/ année précédente

Budget : 1 600 000 € (pour 2018)





**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



ENERGIE



3.1
NUMÉRO
DE PROJET



COURT



MOYEN



LONG

BXLSOLAR

La Ville souhaite produire de l'énergie renouvelable (électricité) sur ses bâtiments publics et dans les espaces publics. L'objectif est de produire et de consommer local en favorisant l'autoconsommation. Concernant le surplus produit, la Ville peut revendre les certificats verts qu'elle reçoit. Cette action nécessite des investissements, mais ils seront rentabilisés justement par cette autosuffisance et la vente des certificats verts.

Porteur principal du projet :

UO Energie

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Production d'énergie renouvelable sur les bâtiments publics de la ville à l'échelle du territoire.
- Couvrir 27% des consommations avec de la production renouvelable locale.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : rendement de l'investissement dans le photovoltaïque.
- Environnemental : énergie renouvelable.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

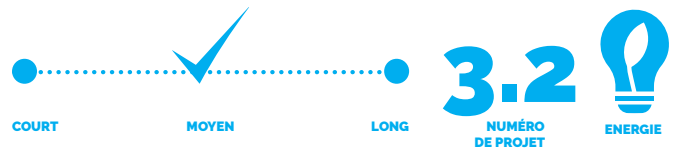
Indicateurs de suivi :

- M² de panneaux photovoltaïques installés.
- Nombre de bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques.
- % des surfaces toitures disponibles utilisées.

Indicateurs de résultats :

- kWc installés.
- kWh produits, auto-consommés et/ou réinjectés.
- Certificats verts.

Budget : 7 à 8 000 000 €



BXLIGHT

Grâce aux nouvelles technologies, l'efficacité lumineuse des bâtiments et des voiries est amplifiée tout en réduisant la consommation électrique. La Ville de Bruxelles va installer de l'éclairage LED et le réguler en fonction de l'occupation tant dans ses bâtiments (existants et nouveaux) que sur ses voiries. Sur les voiries, cette démarche permettra également de réduire l'éclairage nocturne sur les zones très peu fréquentées durant les heures creuses.

Porteur principal du projet :

UO Energie, UO Techniques Spéciales, UO Etudes (TDV)

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 100% des bâtiments publics équipés en LED et système à éclairage efficient (capteur de présence/absence, par zone et dimmer/variateur de puissance lumineuse).
- 100% des voiries sous éclairage LED.
- Diminution de 50 % des consommations liées à l'éclairage.

Réduction de CO₂ attendue : 26,2 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : sécurité nocturne sur les voiries ou dans les rues, bien-être.
- Culturel : éclairage patrimonial, façades.
- Environnemental : protection de la faune et flore (éclairage de nuit diminué tout en veillant à la sécurité).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- diminution de la consommation d'électricité et % de diminution consommation d'électricité par l'éclairage.
- Puissance éclairage Avant/Après : % de diminution de puissance.
- Nombre de sites équipés.
- Nombre de rues équipées.

Indicateurs de résultats :

- Consommation électrique par bâtiment et pour l'éclairage public, par m², par occupant.
- Puissance de LEDs installés.

Budget : 3.040.000 €



3.3
NUMÉRO
DE PROJET



COURT



MOYEN



LONG

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE VERTE

La Ville met en place un achat groupé d'énergie (gaz et électricité 100% verte) destiné aux particuliers, professions libérales et petits commerces de la Ville de Bruxelles. L'objectif est de rassembler le plus de participants possible pour renforcer la négociation sur les réductions du prix de l'énergie. Cette action sera relancée tous les trois ans.

Porteur principal du projet :

UO Eco-conseil

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 4.000 personnes participent à l'achat groupé.
- 2.000 personnes acceptent l'offre négociée.

Réduction de CO2 attendue : 31,73 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs.
- Environnemental : fournir de l'électricité 100% verte.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de participants inscrits à l'achat groupé.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de contrats souscrits.

Budget : 60.000 € (communication auprès du grand public)





**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



MOBILITÉ

TÉLÉTRAVAIL

La Ville de Bruxelles a décidé de se lancer dans l'aventure du télétravail avec le projet BXL20/21 qui comprend notamment le déménagement du Centre administratif, la dématérialisation et l'introduction des « Nouvelles Manières de Travailler » (dont notamment le télétravail). De nombreux avantages sont attendus, tant pour l'administration que pour les travailleurs : favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie privée, une flexibilité des horaires et de l'organisation du travail, la responsabilisation et l'autonomie des membres du personnel, la réduction du trajet domicile- travail, etc.

Porteur principal du projet :

UO Compétences (Département RH)

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 30% du personnel télétravaille 1 fois par semaine.
- Réduire les déplacements domicile-travail de 10%.

Réduction de CO2 attendue : 110,94 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique: bien-être "au travail".
- Culturel: responsabilisation du personnel.
- Environnemental : meilleure qualité de l'air.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- % de télétravailleurs par semaine.

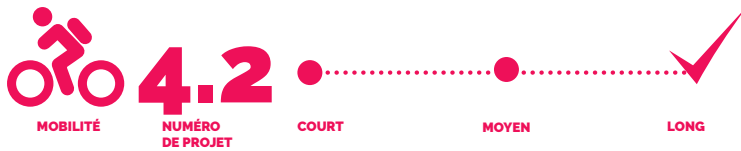
Indicateurs de résultats :

- Evaluation du nombre de kilomètres évités. (par mode de transport) par les télétravailleurs.

Budget : Budget informatique de la Ville







UN GUICHET ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA PLANÈTE

Via un ordinateur équipé d'un lecteur de carte d'identité électronique, les Bruxellois-e-s peuvent commander sur le site web de la Ville de Bruxelles des actes d'état civil, des certificats population (composition de ménage, certificat de résidence, etc.) et extraits de casier judiciaire. Le document demandé, qui a force légale, pourra être imprimé.

De plus, grâce au projet SeniorOnline, les seniors seront formés à l'utilisation du guichet en ligne à partir de chez eux pour ne plus avoir à se déplacer.

Aussi, la Ville a installé 15 bornes sur l'ensemble de son territoire pour les citoyens qui n'ont pas nécessairement accès à un ordinateur. On les retrouve :

- Au Centre-ville (Centre administratif, Espace Public Numérique, Bibliothèque des Riches Claires, EPN Double click CPAS, EPN BRAVVO, EPN Centrale de l'Emploi)
- À Neder-Over-Heembeek (bureau de liaison)
- dans le quartier Louise (bureau de liaison)
- À Laeken (bureau de liaison et EPN Maison de quartier Modèle)
- À Haren (bureau de liaison)

Ces réalisations ont permis de désengorger les guichets physiques de près de 13% en 2017. L'objectif de la Ville est désormais de mettre à disposition des Bruxellois-e-s les démarches administratives d'autres départements.

Porteur principal du projet :

Département Démographie

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- D'ici fin 2018, augmenter de 15% l'utilisation du guichet électronique pour les opérations Population, Etat civil et Casier judiciaire.
- D'ici fin 2019, réaliser 70 % des opérations existantes Population, Etat civil et Casier judiciaire via le guichet électronique.
- D'ici fin 2019, augmenter de 15 % l'utilisation des bornes de guichet électronique.
- D'ici septembre 2018, disposer d'un bus de service mobile (au moins 2 ½ journées par semaine).
- Organiser 25 formations « SeniorsOnline » par an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : meilleur service au citoyen.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

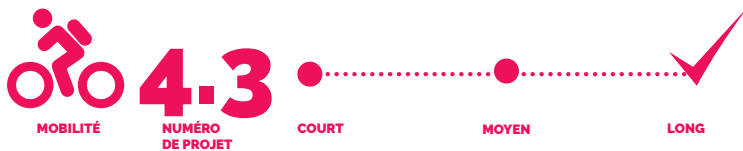
- Nombre de documents commandés via le guichet électronique.
- Nombre de documents délivrés à chaque borne.
- % d'actes d'état civil commandés via le E-guichet/guichet physique.
- % de certificats population commandés via le E-Guichet/guichet physique.
- % d'extraits de casier judiciaire commandés via le Eguichet/guichet physique.

Indicateurs de résultats :

- Estimation du nombre de kilomètres évités (par mode de transport)/an.

Budget : 55.000 €





TOUTES ET TOUS EN SELLE

La Ville souhaite amplifier le plan vélo existant dans le cadre du futur Plan Régional de Mobilité. Entre 2012 et 2018, la Ville a augmenté le nombre de kilomètres de pistes cyclables, le nombre de boxes à vélos et le nombre d'arceaux. Les cyclistes profitent également de la piétonisation d'un territoire de 45 ha et de l'accessibilité des parcs rendus accessibles par des chemins dédiés. Il s'agira de continuer à mettre en œuvre les aménagements nécessaires, d'informer les citoyens et communiquer via une signalétique dédiée.

Porteur principal du projet :

UO Mobilité et Espaces publics.

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Inclure les pistes cyclables existantes et planifiées dans un réseau d'ICC (Itinéraire Cyclable Communal) complémentaire aux ICR, augmenter le nombre de zones 30 et d'infrastructures dédiées aux cyclistes
- Lors de tout réaménagement de voirie, continuer à assurer de la 'cyclabilité' (confort, sécurité, fluidité) de l'axe,
- Augmentation de 30% en moyenne du nombre de cyclistes sur 10 ans, à constater sur 20 points de comptage du territoire/an (en plus des comptages issus de l'observatoire régional)

Réduction de CO2 attendue :

À quantifier en fonction du nombre de cyclistes.

Autres impacts :

- Socio-économiques : Vélo bénéfique pour la santé.
- Culturels : Parcours thématiques.
- Environnementaux : Amélioration qualité de l'air & des nuisances sonores.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

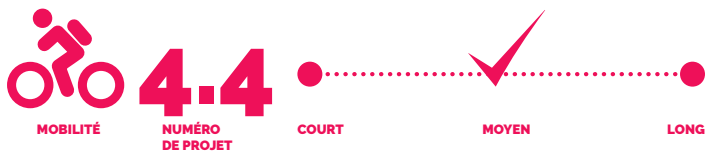
- Nombre de panneaux signalétiques des ICC.
- % de la résolution des problèmes 'cyclistes' relevés via Fix my street.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de cyclistes en 20 points de comptage.

Budget : 28000€ (hors budget travaux)





UN PARC AUTO DIVERSIFIÉ

La Ville souhaite montrer l'exemple et mener des actions visant à introduire des véhicules moins polluants et des véhicules hybrides et électriques en accord avec la législation régionale. En complément, la Ville augmente la part de matériel industriel et machines horticoles électriques également.

La centralisation des services dans le nouveau centre administratif et l'implémentation du télétravail permettra également une mutualisation des voitures pour le personnel entre différents services avec pour conséquence une diminution du nombre de voitures et véhicules multiusages. La Ville souhaite favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements courts en mettant également à disposition des vélos cargos ou triporteurs pour les trajets nécessitant le transport de matériel.

Porteur principal du projet :

Département Travaux de Voirie.

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Insertion systématique d'une clause environnementale dans les cahiers de charges liés à l'achat de nouveaux véhicules comptant pour 30% des points lors de l'évaluation des offres ;
- Augmentation de 15% du nombre de véhicules hybrides et électriques en 4 ans pour la catégorie « véhicules légers et utilitaires » ;
- Réduction de 15% du nombre de voitures et véhicules multiusages (MPV) /monospaces en 4 ans ;
- Augmenter de 15% la part de matériel industriel et de machines horticoles électriques (goupil, glouton, souffleuses, débrousailluses, tailles-haie...).
- Mise à disposition de 5 vélo-cargos et triporteurs pour les déplacements du personnel nécessitant un volume à déplacer (logistique) mais peu de kilomètres à parcourir.

Réduction de CO2 attendue : 7,5 tCO2/an

Autres impacts :

- Socio-économique : gain sur le carburant pour les véhicules thermiques remplacés par des électriques/hybrides.
- Culturels : Changements de comportements visant une utilisation raisonnée de véhicules plus sobres en carburant.

- Environnemental : Moins de bruits, meilleure qualité de l'air.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

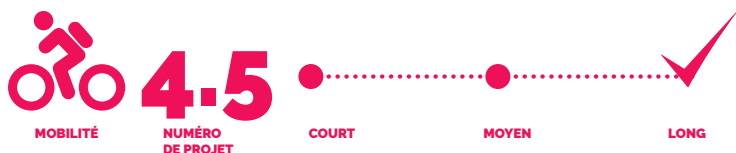
- Nombre de nouveaux véhicules, matériel industriel et de machines horticoles électriques ou hybrides.
- Nombre de vélos cargo/triporteur.

Indicateurs de résultats :

- Km parcourus par les véhicules hybrides ou électriques.
- Consommation des véhicules essence et diesel.

Budget : 2.200.000€





SUR LE PAVE

La Ville souhaite prévoir des aménagements adéquats pour répondre aux exigences régionales pour (ré)aménager les voiries et les rendre accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). À la réception du PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public) de la région de Bruxelles-Capitale, il s'agira pour la Ville de prioriser et budgétiser les actions à mener sur le territoire et fournir des axes de travail. À chaque intervention en voirie, le département concerné consultera la base de données informatisée du PAVE.

Porteur principal du projet :

UO Etude-Permis (Travaux De Voirie)

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

Minimum 10 anomalies (par rapport à l'accessibilité des cheminements piétons) relevées dans le PAVE résolues par an.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économiques : meilleure prise en compte des PMR.
- Environnementaux : diminution des effets de la pollution de l'air sur la santé / effets positifs de la marche sur la santé

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'anomalies résolues/an

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'anomalies sur le territoire (par rapport à l'accessibilité des cheminements piétons) relevées dans le PAVE.

Budget : 5.000 €





**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



SENSIBILISATION

BXL ECODATA

L'action vise à récolter les données de consommation des bâtiments publics de manière précise et en temps réel. Cette action permettra de repérer les anomalies, y remédier et ainsi mieux gérer ses consommations et ses émissions de CO₂. Afin d'évaluer les conséquences du changement climatique sur le territoire et de s'y adapter au mieux, des données concernant les phénomènes d'îlots de chaleur urbain (ICU) et d'inondations seront également collectées. Ces informations seront mises à disposition en open data (accès libre).

Porteur principal du projet :

UO Energie

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Collecte d'information en temps réel.
- 100% des consommations énergétiques et consommations d'eau des bâtiments publics sont mesurées en temps réel.
- 100% du territoire mesuré sur les aléas du réchauffement climatique (îlot de chaleur urbain et inondations).

Réduction de CO₂ attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : sensibilisation sociale.
- Environnementaux : sensibilisation et qualité de vie.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de bâtiments mesurés.
- % du territoire couvert.
- % des consommations mesurées en temps réel.
- Nombre de bâtiments diffusés.
- % du territoire diffusé.

Indicateurs de résultats :

- Constatation des quantités (kWh, m³, CO₂e) réduites par le monitoring au fil des années.
- Nombre d'anomalies constatées grâce au monitoring.
- Feedback des utilisateurs (s'il y a un suivi ICU/Inondation).

Budget : 1.140.000 €



MON ÉCOLE, MON ÉNERGIE

La sensibilisation des enfants est capitale pour stimuler les changements de comportements au sein de la population. La Ville de Bruxelles programmera ainsi dans ses écoles des campagnes d'informations sous forme de concours. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie tout en apprenant aux élèves les bons gestes pour l'économiser.

Porteur principal du projet :

Le département Instruction publique

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Organiser un concours inter-écoles pour réduire l'impact CO₂/énergétique des écoles.
- En 5 ans, toutes les écoles auront participé au moins une fois au concours (primaires et secondaires).
- Diminution de 10% de la consommation énergétique et consommation d'eau des écoles endéans les 3 ans (après le début du concours).
- Diffusion de l'information dans l'open data.

Réduction de CO₂ attendue : 25,62 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : diminuer la facture énergétique de l'école.
- Culturel : sensibilisation des élèves.
- Environnemental : diminuer l'impact environnemental de l'école

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'écoles participantes (% du total) par année.
- Nombre d'élèves participants.

Indicateurs de résultats :

- Consommation par type : eau, électrique, gaz.
- % des élèves qui connaissent au minimum 5 comportements à adopter pour économiser l'eau et l'énergie.

Budget : 41.500 €



VERS UNE MOBILITÉ SCOLAIRE ACTIVE

La Ville souhaite diversifier les moyens de transports scolaires et encourager une mobilité scolaire active (vélo, marche). L'action passera notamment par une amélioration de l'accessibilité des écoles aux vélos et par l'organisation de sorties scolaires à vélo (ex: trajet piscine, excursion). La Ville souhaite en outre encourager les écoles à disposer d'une flotte de vélos, rollers et trottinettes. Aussi, elle envisage de délivrer des « brevets vélos » à ses élèves et compte favoriser les rangs scolaires.

Porteur principal du projet :

Le département Instruction publique

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Augmenter de 10% le nombre de cyclistes et de piétons.
- Augmenter de 10% le nombre d'écoles équipées de parkings vélo intérieurs.
- Ramassage scolaire à vélo "cyclo bus" encadré par des parents/accompagnateurs.
- Trajets vers la piscine à vélo ou à pieds plutôt qu'en bus pour les écoles qui le souhaitent.
- Au moins 2 sorties scolaires à vélo par an.

Réduction de CO2 attendue : 7 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : réduction de la facture énergétique et des frais de transport.
- Culturel : sensibilisation des enfants aux avantages quotidiens d'une mobilité active.
- Environnemental : meilleure qualité de l'air.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- % écoles disposant d'un PDS (Plan de Déplacement Scolaire), de parking vélo, délivrant des brevets vélos, rangs (3% d'augmentation en 2 ans).
- Nombre de brevets.
- % d'enfants qui viennent à vélo à l'école.

Indicateurs de résultats :

- Evolution des parts modales
- Nombre d'infrastructures cyclistes implémentées

Budget : 132.000 €





L'OIGNON FAIT LA FORCE

En luttant contre le gaspillage alimentaire, en offrant une quantité minimum de produits biologiques et des menus végétariens, cette action apportera une alternative plus saine et durable aux cantines scolaires. Elle permettra aussi de sensibiliser les élèves, en outre via le développement de potagers, d'activités de jardinage, de cultures et récoltes de légumes, mais aussi d'ateliers de cuisine intégrés au programme.

Porteur principal du projet :

Le département Instruction publique

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Obtention du label Good Food
- 1 potager par école

Réduction de CO2 attendue : 66 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : moins de gâchis alimentaires, moins de mauvaise nutrition, soutien aux produits locaux.
- Culturel : sensibilisation des enfants / éducation contre la malbouffe.
- Environnemental : moins de déchets et de transport (produits locaux/de saison).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'écoles ayant demandé l'accompagnement pour obtenir le label Good food.

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'écoles ayant obtenu le label Good food.
- Nombre de plats végétariens / équilibrés / sans viande bovine servis.
- Feedback de la satisfaction gustative des utilisateurs.

Budget : 15.000 €





LE PERSONNEL S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

Pour générer un "team spirit", un esprit "corporate" au sein du personnel de la Ville et inciter les participants à s'impliquer davantage dans la démarche développement durable engagée par la Ville, trois activités seront organisées chaque année. Exemple : arrachage de plantes invasives, projections de films, conférences, parcours vélo, dégustations, etc. Un questionnaire d'évaluation avant/après activité sera mis en place pour mesurer le degré de sensibilisation/connaissance de la thématique abordée.

Porteur principal du projet :

UO Eco-conseil

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Faire participer 150 personnes (minimum) par an à des activités de sensibilisation au développement durable organisées pour le personnel.
- 50% des participants affichent une meilleure connaissance de la problématique après l'activité (mesuré par questionnaire).

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas.

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : avantage financier pour la Ville et pour les agents dans leurs propres foyers.
- Culturel : création de liens entre employés.
- Environnemental : utilisation rationnelle des ressources (URR).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

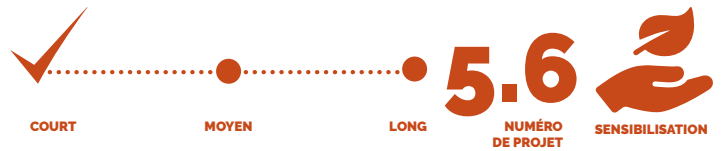
- Nombre d'activités organisées par an pour le personnel.
- Nombre de participants.

Indicateurs de résultats :

- % de participants qui affichent une meilleure connaissance de la problématique après l'activité (mesurée par questionnaire).

Budget : 6.000€





MA VOITURE JE LA PARTAGE

Favoriser ce système passe nécessairement par la création d'une base de données et d'une carte répertoriant les lieux d'autopartage. La Ville pourra ainsi communiquer au public les avantages environnementaux et économiques de ce mode de déplacement, via plusieurs de ses supports/canaux.

Porteur principal du projet :

UO Mobilité et espaces publics

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Augmenter l'usage de la voiture partagée.
- Etablir une base de donnée (et une carte) des possibilités d'autopartage sur le territoire.

Réduction de CO2 attendue : À quantifier

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : moins de dépenses pour les citoyens.
- Culturel : certaines formes d'autopartage entre particuliers favorisent le lien social entre voisins.
- Environnemental : moins d'espaces parking utilisés.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de consultations de sites web. (ou guide/fascicule en ligne) concernés.
- Nombre de réservations de véhicules.

Indicateurs de résultats :

- Partenariat avec les structures d'autopartage pour un suivi annuel du nombre de locations (données anonymes).

Budget : 24.000 €

WE ARE THE CHANGE

La Ville souhaite consacrer des Mardis de l'Environnement à la problématique du changement climatique. Un agenda annuel sera planifié pour définir les types d'activités (film, conférences, ateliers) proposées en fonction des thématiques abordées en lien avec le changement climatique. Ces activités seront adaptées en fonction des publics cibles et s'appuieront, le cas échéant, sur des structures locales existantes et des partenaires externes.

Porteur principal du projet :

UO Eco-conseil

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Mener des activités d'information et de sensibilisation sur la thématique énergie/climat à destination du public pour déboucher, à terme, sur des changements de comportement.
- La fréquence sera à déterminer en fonction du calendrier qui aura été fixé.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

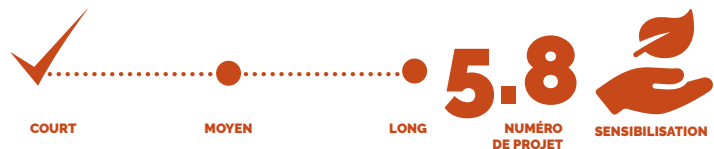
- Nombre d'activités par an.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de citoyens sensibilisés par an.

Budget : 8.000€





BXL CARTO

Via le site Internet de la Ville, la population pourra facilement accéder à une carte répertoriant les différents commerces, centres d'intérêt durables du territoire et différentes associations (ex : parcs, points vélos, lieux de réparation, marchés d'échanges, restauration ou hôtellerie durable compost de quartier, agriculture urbaine, ferme pédagogique, etc.).

Porteur principal du projet :

UO Développement durable

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Obtenir une carte dynamique permettant aux habitants de visualiser l'offre "durable" sur le territoire.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

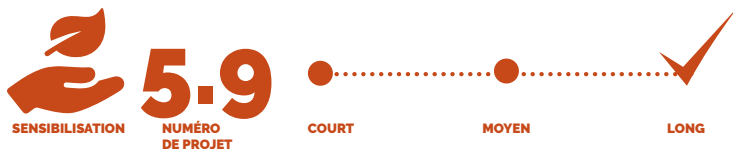
Indicateurs de suivi :

- Nombre de nouveaux établissements identifiés par an.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de consultations de la carte (statistiques informatiques).

Budget : 5.000 €



BABY BOOM

Pour chaque naissance de Bruxellois.e.s sur le territoire de la Ville de Bruxelles, un arbre sera planté dans un pays du Sud. L'objectif est de porter un projet de certification carbone qui consiste à planter des arbres pour atténuer les effets de nos émissions de CO2 et de contribuer à la reforestation en collaboration avec une ou plusieurs ONG. Les parents des nouveaux-nés seront informés de cette action à travers une petite carte remise au moment de l'inscription de la naissance. L'information sera également relayée sur le site web de la Ville.

Porteur principal du projet :

UO Solidarité internationale

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Planter un arbre dans un pays du Sud pour tous les bébés nés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (environ 2000/an).
- Participer à la dimension internationale demandée par la Convention des Maires en aidant à la reforestation dans les pays du Sud.

Réduction de CO2 attendue : 13 tCO2/an

Autre(s) impact(s):

- Socio-économiques : le travail des ONG locales et le revenus/apport si les arbres produisent des denrées comestibles.
- Culturel : la solidarité.
- Environnementaux : reforestation, biodiversité, captage CO2.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de naissances.
- Nombre d'arbres plantés.

Indicateurs de résultats :

- Kg de CO2 captés.
- Nombre de crédits carbone créés.

Budget : 25.000€





DES ESPACES CITOYENS

La Ville souhaite mettre à disposition des associations et groupes de citoyens des locaux inoccupés pour favoriser les initiatives durables. Il s'agira d'inventorier les locaux de la Ville pouvant être mis à disposition d'associations/groupes de citoyens, recenser et répertorier les demandes émises par des associations/groupes de citoyens selon le type de projet (entretien, réparation, réemploi, requalification d'objets ; distribution de produits alimentaires frais et locaux...) et de besoins (occupation ponctuelle, récurrente ou permanente, espace nécessaire...)

Porteur principal du projet :

UO Eco-conseil

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Mettre 2 locaux par an à disposition pour des projets d'initiatives durables.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : création d'emplois.
- Culturels : création de lien social dans les locaux mis à disposition.
- Environnementaux : Moins de ressources consommées, moins de déchets générés, circuits courts.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de locaux mis à disposition pour des initiatives durables.

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'associations et groupes de citoyens occupant des locaux de la Ville pour y mener des initiatives durables.
- Nombre de jours d'ouverture des locaux au public /an.

Budget : /

SENSIBILISATION DES COMMERÇANTS

La Ville souhaite organiser des workshops pour sensibiliser les commerçants aux économies d'énergie. L'action débutera par une sensibilisation des différentes organisations, fédérations et associations de soutien aux commerces afin de les impliquer. Suite aux ateliers, des visites d'experts (quick-scan énergétiques gratuits) pourront être organisées à la demande des commerçants. Les experts fourniront une analyse et des gestes à mettre en place pour réduire les consommations énergétiques. Ceux-ci seront repris sur le site internet d'Entreprendre.Brucity sous la section FAQ « Le saviez-vous ? ». Les informations seront relayées via la newsletter d'Entreprendre.Brucity qui est envoyée aux commerçants.

Porteur principal du projet :

Entreprendre-brucity.be

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Organiser 3 workshops/an afin de sensibiliser les commerçants aux économies d'énergie.

Réduction de CO2 attendue : 11 tCO₂/an

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

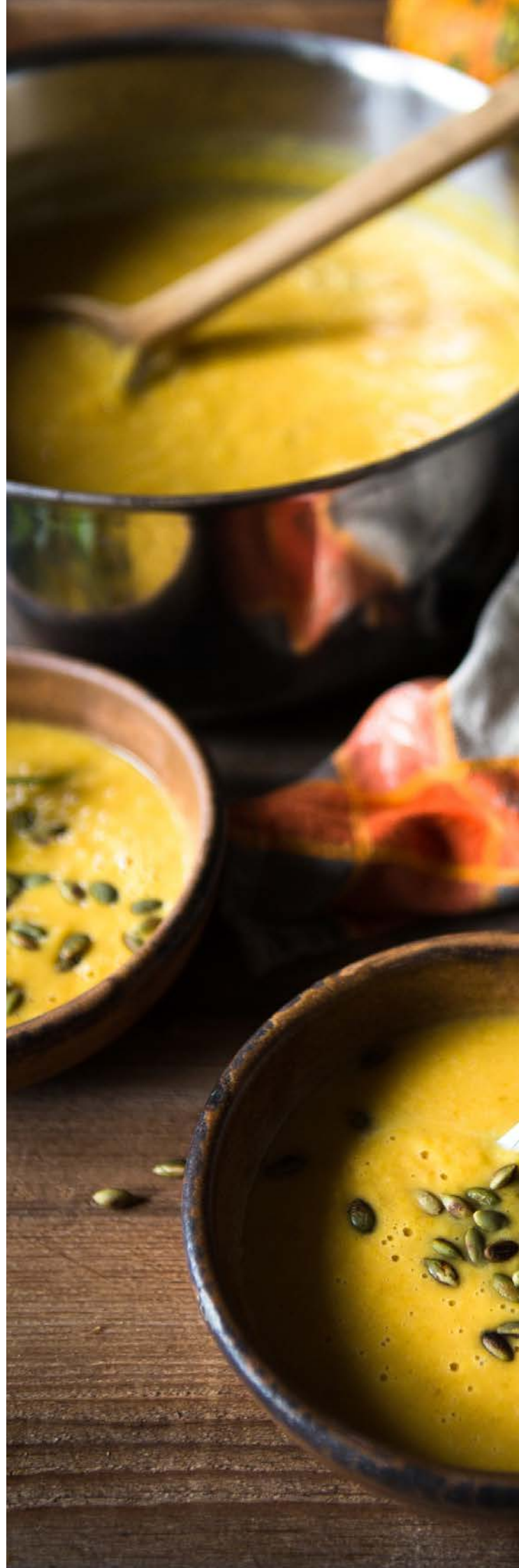
Indicateurs de suivi :

- Nombre de workshops organisés.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de participants aux workshops.

Budget : 1.000€





GIVE PEAS A CHANCE

Un plat végétarien représente 50 % de CO₂ en moins par rapport à un repas carné. La Ville de Bruxelles souhaite proposer aux restaurateurs du territoire de la Ville de Bruxelles d'inclure systématiquement un plat végétarien à leur menu en se basant sur la définition d'un plat végétarien du label Good Food. La Ville fournira des outils et éléments de communication simples aux restaurateurs qui s'engagent à mettre en avant leur engagement pour le Plan Climat de la Ville de Bruxelles. En outre, les restaurateurs qui s'engagent verront leur établissement repris sur la carte durable de la Ville de Bruxelles.

Porteur principal du projet :

Entreprendre-brucity.be

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Augmenter de 3% par an le nombre de restaurants proposant systématiquement un nouveau plat végétarien sur leur carte pour à long terme d'ici 2030, avoir l'ensemble des restaurants proposant au moins un plat végétarien.

Réduction de CO₂ attendue : À quantifier

Autre(s) impact(s):

- bien être, alimentation saine

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de restaurants qui s'engagent à proposer un nouveau plat végétarien sur leur carte.

Indicateurs de résultats :

- Total du nombre de plats végétariens inclus dans les menus des restaurateurs et remplaçant un plat de viande.

Budget : 22,500€

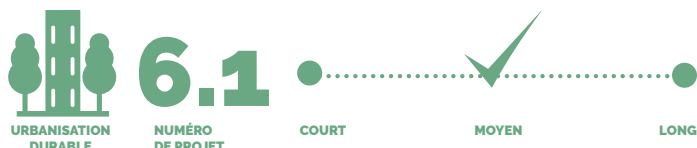


**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



URBANISATION DURABLE



CONSTRUIRE BRUCITY

Le Centre administratif actuel est aujourd'hui vétuste et ne correspond plus aux besoins d'accueil du public. C'est pour cette raison que le projet Brucity (le nouveau Centre administratif) prévoit la construction d'un bâtiment moderne pour accueillir près de 1.700 employés de la Ville de Bruxelles. La performance énergétique du bâtiment sera de type passive, selon les normes en vigueur en Région de Bruxelles-Capitale (PEB 2015). Le bâtiment englobera des panneaux solaires photovoltaïques, un système de cogénération, un éclairage full LED, un système de récupération de l'eau de pluie qui alimentera les sanitaires et des bacs potager d'entreprise sur le toit.

Porteur principal du projet :

UO Travaux et gestion du patrimoine public

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Diminuer la consommation d'énergie primaire du centre administratif de la Ville de Bruxelles de 65%.
- Un besoin net en chauffage inférieur ou égal à 15kWh/m².an.
- Une consommation d'énergie primaire inférieure ou égale à 85kWh/m².an.
- Diminuer la consommation d'eau de distribution du centre administratif, de 1500 m³ d'eau/an.
- Couvrir 10% des besoins en énergie primaire du Brucity par la production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques et système de cogénération).
- Obtenir la certification Breeam Very Good pour Brucity.

Réduction de CO₂ attendue : 324,9 tCO₂/an

Autre(s) impact(s):

- Environnementaux : diminution de la consommation d'eau, diminution des déplacements des citoyens.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

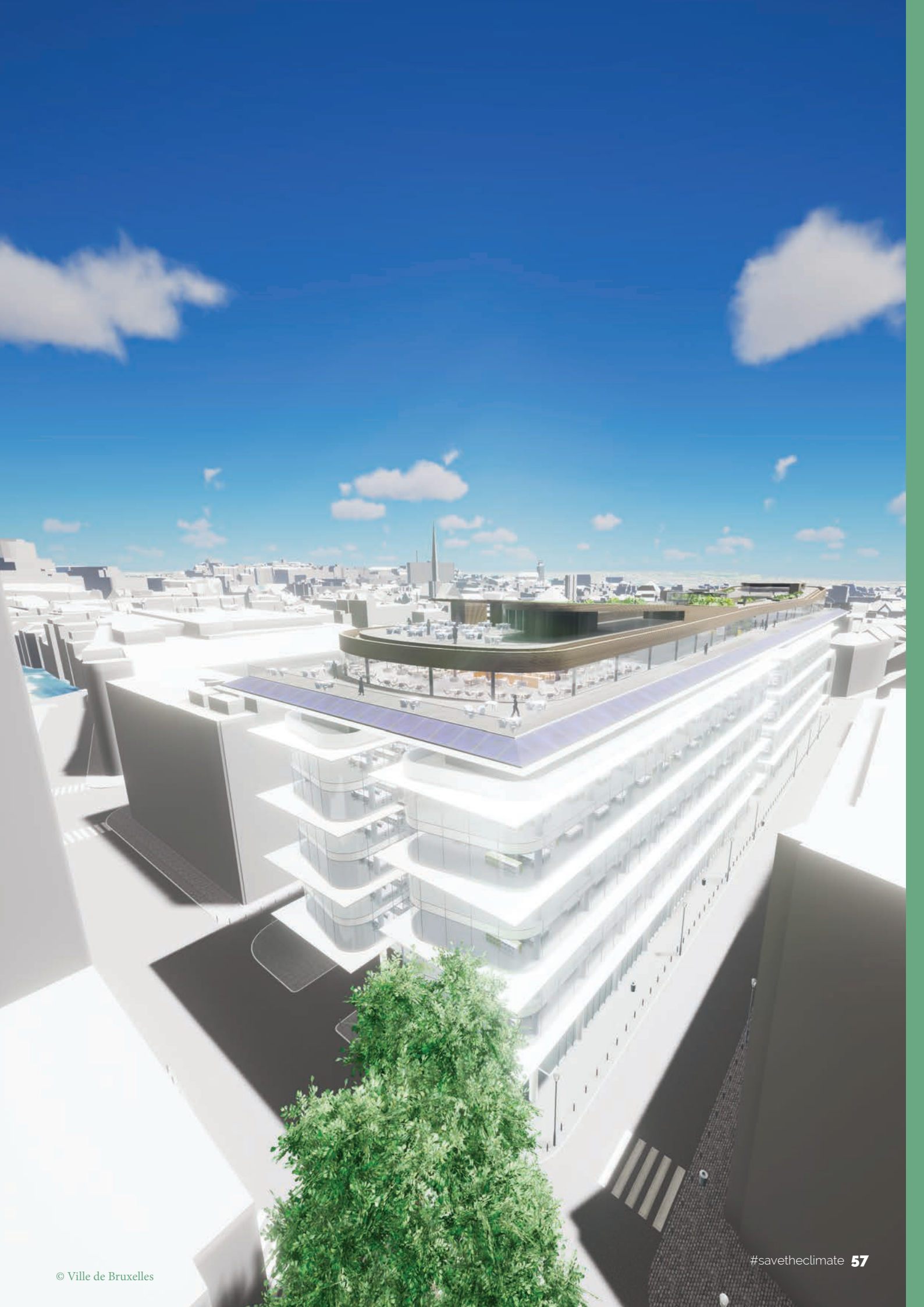
Indicateurs de suivi :

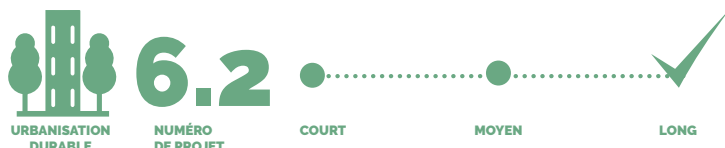
- Calculs actualisés à la réception du bâtiment.
- Certification Breeam very good.

Indicateurs de résultats :

- Consommation d'eau.
- Consommation de gaz
- Consommation d'électricité.
- Production d'énergie renouvelable (EnR) en kWh.
- % de couverture par l'EnR de l'énergie primaire consommée.

Budget : Le projet Brucity nécessite un investissement de 135.000.000 €





LES LIAISONS VERTES

La Ville de Bruxelles développe un maillage végétalisé qui relie les espaces verts, les chemins, les sentiers, les itinéraires cyclo-piétons et le maillage vert/bleu régional existant. Cette initiative nécessite une cartographie des sentiers et chemins ainsi que l'identification des possibilités de connexion aux maillages existants. Une première zone sera réalisée à Haren avant d'être étendue à d'autres parties du territoire. La population sera informée par des actions de sensibilisation et des publications.

Porteur principal du projet :

UO Planification et Développement

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Entretien et développer un maillage verdurisé communal complémentaire au maillage vert et bleu régional, dans une optique de promotion de la mobilité active.

Réduction de CO2 attendue : difficilement quantifiable

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique: convivialité, accessibilité, sentiment de sécurité.
- Environnemental : moins de particules fines, meilleure qualité de l'air.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

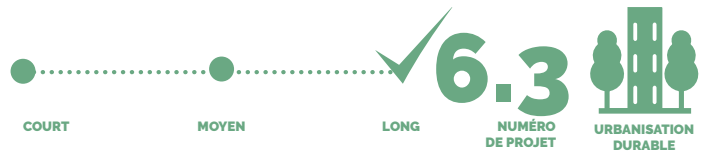
- Métrage de sentier entretenu/aménagé.
- Proportion des parcours réalisés/parcours prévus.

Indicateurs de résultats :

- Kilométrage de parcours continu.

Budget : sera évalué au cas par cas





UNE PRIME POUR LE CLIMAT

Les risques liés aux changements climatiques pour les zones urbanisées à Bruxelles sont les inondations d'une part et les îlots de chaleur urbains d'autre part. Afin de limiter ces impacts, la Ville de Bruxelles proposera une prime aux propriétaires ou locataires. Cette aide les encouragera à augmenter les surfaces perméables et végétalisées en cas de rénovation ou reconstruction de bâtiments. Ces surfaces végétalisées présentent deux avantages : elles permettent la percolation de l'eau dans le sol en cas de pluies intenses et également l'absorption de la chaleur.

Porteur principal du projet :

UO Planification et Développement

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Créer une prime pour les habitant(e)s en vue d'augmenter la perméabilité des sols et lutter contre les inondations.

Réduction de CO₂ attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Environnementaux: diminution de l'intensité des îlot de chaleur, augmentation de la perméabilité des sols.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Approbation du règlement prime.
- Budget annuel alloué.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de primes allouées.

Budget : 50.000 € pour les primes

DES TOITS VIVANTS

L'utilité des toitures plates est très large : production d'énergie, végétalisation, récupération de l'eau de pluie, potager, ruche, etc. La Ville veut montrer l'exemple en exploitant l'ensemble de ses toitures. L'objectif est aussi d'éviter les demandes de dérogations liées à la réglementation régionale concernant les toitures plates de plus de 100 m² (par exemple pour verdurer ou produire de l'énergie).

Porteur principal du projet :

Département Patrimoine Public

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 100% des toitures plates ont une fonction supplémentaire.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique : lien social et activités économiques.
- Culturel : évènements culturels.
- Environnemental : biodiversité, production d'énergie, gestion des eaux pluviales.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

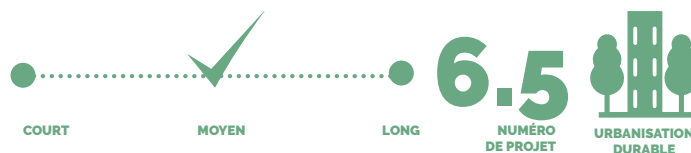
- Elaboration du diagnostic en cours ou fini.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de travaux d'aménagement de toiture.

Budget : De 60 à 450 € / m²





GESTION DES EAUX DE PLUIE

La question de l'eau est au centre des préoccupations de la Ville de Bruxelles qui lui consacre une stratégie propre. Les objectifs sont multiples : réduction drastique des rejets d'eau de pluie à l'égout, réutilisation de l'eau de pluie, etc. La Task force Eau assurera cette gestion alternative, notamment par plusieurs formations destinées aux membres du personnel des services techniques concernés. Par ailleurs, une compétence «eau» sera créée au niveau politique.

Porteur principal du projet :
UO Planification et Développement

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Renforcer la résilience de la Ville de Bruxelles concernant les fortes pluies.
- Former au moins une personne par cellule concernée des départements Patrimoine Public, Urbanisme, Travaux de Voirie et Régie foncière.
- Créer une Task-Force.
- Intégrer une réflexion «eau» dans les projets pilotes de la Ville.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Socio-économique: réduction du risque d'inondation dans les quartiers touchés.
- Culturel: paysages avec des éléments hydrauliques (mares, rivières, etc.).
- Environnementaux: diminution de la consommation d'énergie, lutte contre les îlots de chaleur urbain.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- % d'agents qui suivent effectivement les formations
- Mise en place officielle de la Task-Force eau
- Par projet pilote :
 - % d'eau pluviale réutilisée/quantité envoyée directement au collecteur.
 - % de consommation d'eau potable/conso-mation de référence.

Indicateurs de résultats :

- nombre de projets intégrant une gestion alternative des eaux pluviales.

Budget : En fonction des projets



**WE
ARE
THE
CHANGE**

#SAVECLIMATE



VERDURISATION

IL EST PERMIS DE VÉGÉTALISER

A l'instar d'autres centres urbains (Paris, Liège, etc.), la Ville de Bruxelles souhaite développer un outil en ligne destiné aux habitants ou groupes d'habitants qui souhaitent demander un permis de végétaliser. Cet outil facilitera le suivi administratif des demandes, ainsi que les démarches liées à la mise en œuvre des projets de verdurisation.

Porteur principal du projet : UO Espaces verts

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Permettre aux habitants de mettre en œuvre des projets de végétalisation (bacs potager, plantes façade, pieds d'arbre fleuris, etc.) sur l'espace public.

Réduction de CO2 attendue : ne s'applique pas

Autre(s) impact(s):

- Cohésion sociale : amélioration du bien-être des habitants.
- Culturels : sensibiliser les habitants à la préservation de la nature en ville, bénéfice paysager pour la population et le tourisme.
- Environnementaux : sur la biodiversité, légumes de saison et locaux, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de demande de verdurisation.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de bacs potagers, plantes façades, pieds d'arbres fleuris, etc.

Budget : 20.000 € (variable)



UNE DEUXIÈME VIE POUR LE BOIS

La Ville souhaite identifier les différentes filières d'utilisation des produits issus de la gestion des bois et forêts. Ceux-ci peuvent en effet être réutilisés pour en faire des copeaux, du bois de chauffe... L'objectif est de déterminer les quantités de produits utilisables pour chaque zone et de mettre en œuvre une gestion adaptée.

Porteur principal du projet :

UO Espaces Verts et Energie

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- 100% du patrimoine arboré est pris en compte par la gestion différenciée.

Réduction de CO2 attendue : À quantifier.

Autre(s) impact(s):

- Socio-économiques : recettes pour la ville en cas de vente de produits ligneux et réduction des dépenses en cas d'autoconsommation.
- Culturels : mise en valeur du paysage, bénéfices esthétiques.
- Environnementaux : sur la biodiversité, la production d'énergie à partir d'une ressource renouvelable locale, la lutte contre le ruissellement.
- Santé : production d'oxygène/ purification de l'air, protection contre la chaleur.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Indicateurs de suivi :

- Tonnage de bois consommé/produit.

Indicateurs de résultats :

- idem

Budget : interne

ECO-PÂTURAGE

La Ville souhaite expérimenter l'éco-pâturage pour la tonte de certaines parcelles et espaces verts. Il est donc impératif d'identifier les lieux habilités à accueillir ces animaux, de rechercher des prestataires spécialisés et tester ensuite le pâturage sur les sites qui auront été identifiés. Ces espaces devront en outre être aménagés pour accueillir temporairement ces animaux (création éventuelle d'abris, pose de clôtures, etc.).

Porteur principal du projet : UO Espaces verts

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- Développer l'éco-pâturage sur les espaces verts gérés par la Ville. Cette démarche permettra de réduire l'utilisation de carburant nécessaire à la tonte des espaces verts.

Réduction de CO2 attendue : À quantifier

Autre(s) impact(s):

- Socio-économiques : développement d'une filière de production ovins / caprins en ville, économies sur l'entretien des parcelles (carburant, produits phyto/engrais), dégagement de temps de travail du personnel EV pour d'autres tâches.
- Culturels : sensibiliser les visiteurs à la préservation de la nature en ville, activités pédagogiques, bénéfice paysager pour la population et le tourisme.
- Environnementaux : sur la biodiversité, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

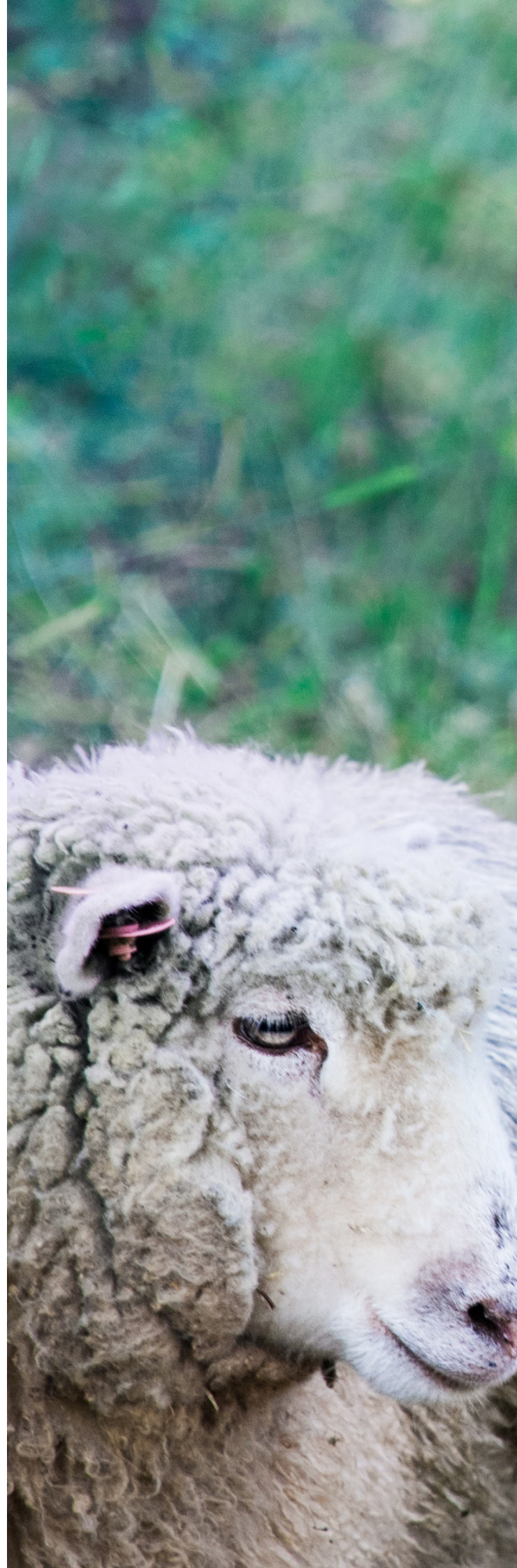
Indicateurs de suivi :

- Ares de terrains pâturés.

Indicateurs de résultats :

- Ares de pelouse entretenus grâce au pâturage.

Budget : 37.000 €







SAVECLIMATE